

Commission pour la relecture des Constitutions OCD

Une lampe sur mes pas

Relire les Constitutions pour le renouvellement de la vie

Fiche 2

CC 47-52 (Ch. I.3)

La Bienheureuse Vierge Marie dans notre vie



Maison Générale
Carmes Déchaux
Rome 2015

Une lampe sur mes pas

Relire les Constitutions pour le renouvellement de la vie



Fiche 2

CC 47-52 (Ch. I.3)

La Bienheureuse Vierge Marie dans notre vie

INDEX

1-A. Texte des Constitutions	5
1-B. Normes d'Application.....	8
2. Méthode de relecture personnelle et communautaire	11
3. Introduction au chapitre I.3 des Constitutions.....	15
4. Prières.....	20

1-A. Texte des Constitutions

Première partie: La vie des frères

CHAPITRE 3: LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE DANS NOTRE VIE

47. Appelés par un don de Dieu à faire partie des Frères de la Bienheureuse Vierge Marie, nous sommes réunis en une famille consacrée à son amour et à son culte, qui tend à la perfection de la charité, vivifiée par une communion intérieure avec la Mère de Dieu; cette communion pénètre aussi la communauté et confère un caractère marial particulier à l'esprit d'oraison et de contemplation, à toutes les formes d'apostolat et à l'abnégation évangélique elle-même.

48. Sainte Marie remplit de sa présence la vie de l'Ordre: né au Mont Carmel¹, il tire son nom de la chapelle qui y était dédiée

¹ Voir les paroles du Prieur général Pierre Millaud, en 1282, dans *Bull. Carm.* I, 606-607.

à la Vierge et il s'est engagé, avec l'approbation de l'Église², à vivre dans la dépendance de Jésus-Christ et de sa Mère³. Cela fut profondément ressenti et confirmé par la famille du Carmel thérésien, à la suite de ses Fondateurs qui proposèrent la Mère et la Souveraine de l'Ordre⁴ comme modèle d'oraison et d'abnégation dans le pèlerinage de la foi⁵, elle qui le coeur et l'esprit tendus pour accueillir et contempler la Parole de Dieu⁶, pleinement docile aux motions de l'Esprit⁷ s'unit dans l'amour, la souffrance et la joie au mystère pascal du Christ⁸.

49. Cette contemplation de la figure de la Vierge dans l'Évangile nous fait voir en Marie le type parfait de l'esprit de l'Ordre et nous incite à suivre ses traces⁹, afin que avec son coeur de « *pauvre du Seigneur* »¹⁰, par la méditation continue de la parole de Dieu dans la foi et le don de nous-mêmes dans la charité aux formes multiples, nous conformions notre vie à la sienne, et soyons introduits sous sa conduite dans le mystère du Christ et de l'Église.

Nous réalisons ainsi notre profession qui nous lie aussi à la Sainte Vierge et qui est placée sous sa particulière protection. C'est ce que nous signifions par la dévotion au Scapulaire: en le portant, nous affirmons notre appartenance à Marie et notre

² Voir Innocent IV, *Ex parte dilectorum*, 13.1.1252, AnOC 2, (1911-1913) 128; Urbain IV, *Quoniam ut ait*, 20.2.1263 (*Bull. Carm.* I, 28).

³ Voir les Actes du Chapitre Général de Montpellier, 1287 (*Act. Cap. Gen.*, I, Rome 1912, 7).

⁴ Voir F 29. 23.31; 3M 1, 3-4.

⁵ Voir 6M 7, 13-14; *Cant B* 2, 8.

⁶ Voir PAD 5, 2; *ib.*, 6, 7.

⁷ Voir 3Montée 2, 10.

⁸ Voir C 16, 2; 7M 4, 5; R 15 y 16; *Cant A*, 29-30, 7; *Cant B* 20-21, 10.

⁹ Voir 3M 1, 3.

¹⁰ Voir LG 55.



volonté de nous revêtir de ses vertus¹¹, et de refléter son image dans le monde.

50. La présence de Marie, en vivifiant notre vie spirituelle, informe notre apostolat. C'est pourquoi, en scrutant les Écritures, nous nous efforçons de la connaître toujours plus profondément pour que, mus par l'amour filial, chacun selon la fonction qu'il exerce, nous attirions nos frères à l'aimer en vérité, la présentant comme modèle et maîtresse de communion avec le Christ et avec l'Église.

51. Conduits par une vision de foi, nous célébrons et nous favorisons selon nos moyens le culte liturgique de la Mère de Dieu, dans la lumière du mystère pascal, et nous participons aussi, fréquemment, avec foi et amour aux exercices de piété en son honneur¹².

52. Notre famille honore en un seul culte d'amour théologal ceux que Dieu, en un unique dessein d'amour, a voulu associer d'une manière spéciale au mystère de l'Incarnation de son Fils. C'est ainsi que nourris de l'esprit de sainte Thérèse, avec la Bienheureuse Vierge Marie nous aimons saint Joseph, son époux, et le vénérons comme l'humble serviteur du Christ et de sa Mère, modèle de communion priante avec Jésus et protecteur très prévoyant de l'Ordre¹³.

¹¹ Voir PIE XII, *Neminem profecto*, in *Doc* 904.

¹² Voir PAUL VI, *Marialis cultus*, 1-23.

¹³ Voir V 6, 6-8; 33, 12.



1-B. Normes d'Application

CHAPITRE 2: LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE DANS NOTRE VIE

10. Dans l'organisation de notre Liturgie, en observant les normes fixées par l'Eglise, l'Ordre mettra en évidence son caractère marial. C'est pourquoi:

a) les jours consacrés à la bienheureuse Vierge Marie seront célébrés dignement, selon leur solennité. On encouragera son culte dans nos églises et l'image de la Mère de Dieu sera exposée en un lieu vraiment digne;

b) la célébration de la bienheureuse Vierge Marie du Mont Carmel, notre Mère et notre Reine, sera tenue pour la principale des solennités propres de l'Ordre;

c) les samedis de l'année où une mémoire «*ad libitum*» est permise, dans la célébration eucharistique et la Liturgie des Heures, on fera ordinairement la mémoire de Sainte Marie;

d) les samedis et le jour ou la veille des solennités et des fêtes de la bienheureuse Vierge Marie, on chantera l'antienne «*Salve Regina*».

11. Puisque nous revêtons le Scapulaire comme habit de l'Ordre en signe de notre particulière dévotion et de notre

consécration à la Sainte Vierge et de sa maternelle protection, il nous faut le respecter et le porter toujours avec dévotion et reconnaissance.

12. Pour nourrir et exprimer leur piété mariale intérieure, les Frères auront à cœur d'honorer la Sainte Vierge par des hommages quotidiens et les pieux exercices recommandés par l'Église comme la récitation du Rosaire, l'Angelus, les litanies de la Sainte Vierge, etc. Dans ce but, dans chaque communauté, on fera chaque jour un acte de piété mariale.

13. a) Les Frères s'emploieront activement à un apostolat marial multiforme, surtout par le témoignage de leur vie et la prédication.

b) Notre apostolat marial s'exerce principalement par l'exposé de l'expérience et de la doctrine que nos Saints du Carmel nous ont laissé au sujet de la bienheureuse Vierge Marie, de façon que la Sainte Vierge soit proposée comme modèle d'oraison et de communion avec le Christ, et sa vie selon l'Évangile comme le chemin des chrétiens dans leur pèlerinage de foi, d'espérance et de charité. Et cela, nous le recherchons et nous l'exprimons encore par le Scapulaire de l'Ordre par le moyen duquel nous reconnaissons notre consécration à la Vierge Marie et nous bénéficions de sa maternelle protection.

14. a) Tout au long de leur formation, cette formation mariale sera transmise à nos religieux, selon leur âge, leur évolution psychologique et leur culture, tant par les exercices de piété, que par une sérieuse étude des dogmes, sans négliger la tradition authentique en vigueur dans l'Ordre, pour que le culte de la bienheureuse Vierge Marie soit enraciné dans la foi et qu'il imprègne toute la vie.



b) Les études mariologiques seront approfondies de façon à former des religieux vraiment experts, qui puissent contribuer efficacement à un véritable développement de la doctrine et du culte relatifs à la Vierge Marie.

15. a) L'Ordre honorera spécialement et conservera toujours avec soin la Basilique, la maison et le lieu même du Mont Carmel;

b) en ce but, dans la mesure où les circonstances le permettront, on y encouragera les initiatives qu'on estimera en accord avec les traditions et les souvenirs marials et élianiques de l'Ordre.

2. Méthode de relecture personnelle et communautaire

I. Lectio

Lecture personnelle du texte

1. Observez les nombreux et significatifs éléments-clés de notre spiritualité mariale ici mentionnés.
2. Quel mystère marial vous semble occuper une place plus centrale dans le charisme thérésien ?
3. Recherchez les citations évangéliques sous-entendues dans ces numéros et contenant en germe la dimension mariale du charisme thérésien.
4. Quels traits et attitudes de la vie de la Vierge Marie sont plus particulièrement proposés comme modèles dans le chapitre I, 3 ?
5. Indiquez aussi d'autres éléments à caractère marial de notre vocation et qui ne sont pas d'origine biblique mais traditionnelle.

II. Meditatio

Première rencontre communautaire

1. Nous sommes maintenant invités à la lecture de l'*Introduction* qui se trouve à la fin de cette fiche.

(Si cela est possible, il vaudrait la peine de comparer le texte des Constitutions avec le chapitre III, 61-74 des *Décrets du Chapitre Spécial de 1968 : Vie mariale de notre Ordre*. Il conviendrait aussi de lire les numéros 10 à 15 de nos *Normes d'application*, comme cela est indiqué dans l'*Introduction*).

2. Dialogue communautaire en vue d'approfondir la compréhension du texte. Voici quelques questions pour vous aider :
 - a. Notre Ordre est éminemment marial. Comment expérimentez-vous dans votre vie personnelle cette intime communion mariale ?
 - b. Les Constitutions nous disent qu'il y a un caractère marial particulier dans notre vie d'oraison, de contemplation, dans notre apostolat, et dans l'abnégation évangélique même. Comment comprenons-nous ce « caractère marial », et comment l'exprimons-nous dans notre vie d'oraison, dans notre apostolat et notre vie fraternelle ?
 - c. Marie est le modèle achevé de l'esprit de l'Ordre. Quels sont les traits de son esprit que nous devons intégrer dans notre vie ?
 - d. Comment comprenons-nous l'authentique piété mariale? Le scapulaire est un symbole et une dévotion importante de notre Ordre. Comment proposer ce symbole de la présence de Marie dans notre vie ?

III. Oratio-Contemplatio

Prière personnelle

1. Prenez Marie comme modèle et compagne de votre prière. Découvrez sa présence et écoutez sa voie dans la lecture spirituelle et priante de ce chapitre des Constitutions.
2. Lisez et méditez le chap. VI, 6-9 des *Méditations sur le Cantique* de Sainte Thérèse.
3. Mettez-vous à l'écoute de l'Esprit avec les sentiments de Marie et de Joseph. Contemplez et unissez-vous à leur silence et à leur adoration.

IV. Actio

Deuxième réunion communautaire

1. Des Constitutions à la vie:

- a. Quel acte concret pourrions-nous poser afin de conformer notre vie à celle de Vierge Marie (cf. CC 49) ?
- b. Les *Normes d'application* 10 à 15 mentionnent beaucoup d'actes ou de pratiques relatives au culte, à la piété, à l'apostolat et aux études mariales. De quelles formes pouvons-nous tirer profit aujourd'hui pour développer et perfectionner notre lien avec la Vierge Marie ?
- c. Comment pouvons-nous tirer profit de la piété populaire mariale pour introduire les personnes à la spiritualité mariale carmélitaine : écoute de la Parole de Dieu, méditation, etc.?
- d. Trouvons-nous adéquate et actuelle la formation initiale et permanente à la vie mariale donnée par l'Ordre (cf. NN AA 14)?

2. De la vie aux Constitutions:

- a. Avez-vous quelques changements à proposer afin que dans les Constitutions l'importance de Marie pour la vie et la mission de l'Ordre soient mieux exprimées?
- b. Comment tu évalues la formulation actuelle de ce chapitre dans les Constitutions et les normes applicatives correspondantes, à la lumière de la mariologie contemporaine ?

Les contributions à cette partie "Actio" doivent être mises par écrit et transmises au Conseil de sa propre Circonscription, qui devra élaborer une synthèse des travaux des Communautés, à envoyer à la Commission Internationale (e-mail: constocd@gmail.com) au mois de juillet 2016.

3. Introduction au chapitre I.3 des Constitutions

STRUCTURE

Le chapitre 3 de nos Constitutions considère la place de la Vierge Marie dans notre vie (avec une référence à saint Joseph), comme cela est indiqué par le titre. Pour une juste compréhension de ce chapitre, il est nécessaire de lire les *Normes d'application* 10 à 15.

Ces six numéros de nos Constitutions (CC 47-51) recueillent les aspects liés à Marie et à Joseph (CC 52) dans l'Ordre : la vocation mariale de l'Ordre (CC 47) ; l'Ordre reconnaît appartenir à Marie (CC 48), modèle achevé de l'esprit de l'Ordre, ceci étant signifié par la profession et le Scapulaire (CC 49) ; cela nous oblige particulièrement à un apostolat marial, au culte liturgique et aux exercices de piété liés à la dévotion à la Vierge Marie (CC50-51) ; associé à l'amour envers la Vierge Marie, il y a l'amour envers saint Joseph (CC 52), dont le rôle mériterait, peut-être, un plus ample développement.

COMMENTAIRE

Suivant immédiatement le chapitre sur la suite du Christ, le chapitre 3 des Constitutions, dans son agencement, est conforme à l'ordre proposé par les *Décrets du Chapitre Spécial de 1968*. Centré sur la réflexion au sujet de configuration mariale de l'Ordre, il inclue aussi une référence à saint Joseph. La place que le chapitre 3 occupe dans nos lois est déjà une déclaration quant à l'importance de la Vierge Marie dans l'Ordre.

La Vierge Marie occupe la première place, après le Christ, dans la vie de ceux qui s'appellent à juste titre *ses frères*. Ceux-ci, consacrés au Christ, se dédient à son culte, à son imitation et à la promotion d'une authentique piété mariale dans le peuple de Dieu. Par son union à la Vierge, saint Joseph, en tant que Père et Seigneur de l'Ordre dans l'esprit de sainte Thérèse, mérite dévotion.

Le titre officiel par lequel nous sommes connus : *Frères de la Bienheureuse Vierge Marie* est présent depuis les origines de l'Ordre au Mont Carmel. Là, il fut dédié à Marie une chapelle dans laquelle les frères lui rendaient un culte afin de vivre dans l'*obéissance au Christ et à sa Mère*, comme le déclare le Chapitre Général de 1287 à Montpellier. L'expression a été reprise dans la formule de profession. Le titre veut signifier notre profonde familiarité et intime communion avec elle. Nous sommes consacrés à *son amour et à son culte*. Ainsi, nous rechercherons la plénitude de la charité avec son aide maternelle. Ces notions mariales ont été assumées comme des éléments essentiels du charisme par notre Mère sainte Thérèse.

Nous pouvons donc affirmer que la dimension mariale est une caractéristique fondamentale du Carmel thérésien, *Totus marianus* selon la célèbre expression. Dans ses œuvres, notre sainte Mère fondatrice raconte l'histoire de sa tendre relation avec la Sainte Vierge, dans une série de rencontres et de visions qui confirment son expérience charismatique¹. Dans les écrits de Thérèse, nous trouvons deux caractéristiques fondamentales qui définissent la note mariale du Carmel thérésien :

Elle affirme que le nouvel Ordre appartient à Marie : l'habit, la maison et la Règle qui la régit, tout cela appartient à la Mère de Dieu². Sa première expérience de fondation est placée sous la protection de la Vierge et de saint Joseph, qui sont institués gardiens du nouveau monastère par le Christ lui-même. Il y a une profonde intuition théologique dans cette

¹ Cf. *Vie* 33,14-15 ; 36,24 ; 39,26.

² Cf. *Vie* 36,6 ; *Fondations* 4,5 ; 14,5 ; 3 *Demeures*1,3.

expérience : ce n'est que près de Marie qu'il est possible de garder de façon adéquate le mystère du Seigneur présent au milieu des sœurs.

Pour sainte Thérèse, la Vierge Marie personnifie l'idéal du nouveau Carmel qui, comme Elle, veut accueillir le Verbe. Il existe deux textes très significatifs à ce sujet : « Y a-t-il rien de si digne d'admiration que de voir Celui qui remplirait de sa grandeur mille et mille mondes, se renfermer dans un aussi petit espace ! Ainsi voulut-il se renfermer dans le sein de sa bienheureuse Mère » (*Chemin de perfection*, Escorial, 48,3 ; cf. *Relation* 36) et : « Nous n'avons qu'à imiter la conduite de la sainte Vierge, qui, après avoir demandé à l'ange de quelle sorte ce grand mystère qu'il lui annonçait pourrait s'accomplir, et qu'il lui eut répondu que le Saint-Esprit l'opérerait en elle, et que la vertu du Très-Haut la couvrirait de son ombre, quoique ses lumières fussent si élevées au-dessus des nôtres, elle n'eut pas la curiosité de s'en informer davantage, mais crut que cette réponse suffisait pour dissiper tous ses doutes et toutes ses craintes » (*Pensées sur l'amour de Dieu* 6,7-8).

Il est évident que, parlant de la Vierge Marie, Thérèse s'inspire clairement des légendes de l'antique Carmel. En même temps, lorsqu'elle parle des frères et des sœurs qui commencent à remplir les nouveaux carmels, elle raconte sa propre histoire mariale. Un cas exemplaire est celui de l'histoire du P. Gratien (cf. *Fondations* 23, 5).

La nature mariale de l'Ordre trouve sa confirmation chez tous les saints du Carmel, en particulier chez saint Jean de la Croix (cf. 3 *Montée* 2,10) et sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. Cette dernière vivait le mystère marial tel qu'il nous est transmis par les Évangiles et avec un profond sens biblique. Plus que par les titres glorieux dont elle entend prêcher, Thérèse de Lisieux est attirée par Marie dans sa simplicité, sa vie humble et cachée aux côtés de Joseph, par le soin maternel avec lequel elle a entouré Jésus à chaque instant. L'amour de la petite Thérèse pour Marie est admirablement exprimé par cette audacieuse pensée, prononcée peu avant sa mort : « O Marie, si j'étais la Reine du Ciel et que vous soyez Thérèse, je voudrais être Thérèse afin que vous soyez la Reine du Ciel !!!.... » (*Prière* 21).

Ainsi s'est accompli, au long des siècles, ce que Thérèse de Jésus voyait déjà réalisé de son vivant : elle proclamait de façon audacieuse qu'elle voyait dans l'Ordre de Notre Dame ce qu'elle désirait (cf. lettre à Maria de San José, mars 1581).

Ceci permet à nos Constitutions d'affirmer que tous les aspects de la vie religieuse du Carmel thérésien sont pénétrés (le texte latin dit *pervaditur*) par la présence et la marque de Marie : *la vie en commun, la vie d'oraison et de contemplation, l'apostolat dans tous ses formes d'expressions* (cf. CC 47). Marie est un modèle de prière et de foi, de don total de soi à l'écoute de la Parole de Dieu, de docilité à l'Esprit Saint et d'union intime au Mystère Pascal du Christ (cf. CC 48). Tous ces traits évangéliques nous présentent la Sainte Vierge comme « *le type parfait de l'esprit de l'Ordre* » (*perfectum spiritus Ordinis typum*, cf. CC 49) afin que nous lui soyons configurés et imitions ses vertus, par la méditation continuelle de la Parole de Dieu (cf. Règle ; Lc 2,19.52) et le don de nous-mêmes par amour quelle qu'en soit la forme.

De ce fait, par elle, nous pénétrons dans les mystères du Christ et de l'Église, et nous devenons un signe visible de sa présence dans le monde. Tout ceci est signifié dans le confiant don de soi à Marie par la profession et la dévotion au Scapulaire.

L'*apostolat marial de l'Ordre* naît de ce que l'on cultive la spiritualité mariale et l'étude des Écritures, base de l'authentique piété mariale communiquée dans l'apostolat. Ce dernier doit présenter Marie avec les traits caractéristiques de notre spiritualité : maîtresse et modèle de communion avec le Christ et l'Église. De la même façon et à la lumière de la foi, le culte liturgique de la Vierge est promu à la lumière du Mystère Pascal, qui à son tour nous conduit à vivre avec foi et amour les actes de dévotion mariale (angélus, chapelet, litanies, grand Salve, etc.).

Associé à Marie dans le mystère de l'Incarnation de Jésus (cf. CC 52), *saint Joseph* reçoit la même affection théologique. Selon l'esprit de sainte Thérèse, il est uni au même amour que nous portons à la Vierge Marie et est

vénéré comme « comme l'humble serviteur du Christ et de sa Mère, modèle de communion priante avec Jésus et protecteur très prévoyant de l'Ordre » (CC 52). Cette belle et profonde référence mériterait peut-être un plus grand développement.

BIBLIOGRAPHIE

- R. ZUBIETA, *El derecho de los carmelitas descalzos. Comentario doctrinal y jurídico a las Constituciones de la Orden de Carmelitas Descalzos* (1986), Monte Carmelo, Burgos 2008, 91-98.
- *Message du Pape Jean-Paul II à l'Ordre du Carmel à l'occasion des 750 ans du Scapulaire* (25 mars 2001).
- J. CHALMERS – C. MACCISE, *La Vierge Marie dans la vie du Carmel. Lettre circulaire des Supérieurs généraux O. Carm. et OCD à l'occasion des 750 ans du Scapulaire* (2001).
- *Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements, Directoire sur la piété populaire e la liturgie*, 2002, n° 205.
- *Rite et introduction à la bénédiction et imposition du Scapulaire*, 1996.

4. Prières

Chaque réunion débutera par une invocation à l'Esprit Saint et se terminera par une prière. Nous vous proposons ici quelques exemples.

Prière initiale

Magnificat

R/ Mon esprit tressaille de joie en Dieu mon Sauveur.

Le Rédempteur fit pour nous de grandes choses
En nous donnant Sa Mère au pied de la Croix
Et nous ayant associés par la vocation thérésienne
À l'Ordre des *Frères de la Bienheureuse Vierge Marie*.
C'est pourquoi nous disons :

R/ Mon esprit tressaille de joie en Dieu mon Sauveur.

Parce que sainte Marie remplie de sa présence nos maisons
Et tout l'Ordre ;
Parce que nous marchons jusqu'à la plénitude de la charité
Sous l'élan vital de la communion intime avec la Mère du Seigneur...
Nous disons :

R/ Mon esprit tressaille de joie en Dieu mon Sauveur.

Parce que notre maison appartient à Marie,
que sien est notre habit et sienne notre famille,
Parce que sienne est notre grâce et sien notre Ordre,
Parce que notre cœur est sien, nous disons :

R/ Mon esprit tressaille de joie en Dieu mon Sauveur.

Parce que le Christ nous a donné sainte Marie du Mont Carmel
Comme modèle pour notre oraison
Et comme maîtresse d'abnégation sur le chemin de la foi :

R/ Mon esprit tressaille de joie en Dieu mon Sauveur.

Parce que, toujours docile aux motions de l'Esprit
Et d'une écoute attentive aux paroles du Seigneur,
Elle nous enseigne la silencieuse confiance en Sa Volonté,
Et l'engagement au service de l'Église, nous disons :

R/ Mon esprit tressaille de joie en Dieu mon Sauveur.

Parce que, comme des pauvres de cœur,
Nous incarnons dans nos vies une profession
Qui nous lie à la Très Sainte Vierge et
Nous place sous sa spéciale protection

R/ Mon esprit tressaille de joie en Dieu mon Sauveur.

Et parce, comme Marie, nous sommes peu à peu associés
Au Mystère pascal par l'amour, la souffrance et la joie :

R/ Mon esprit tressaille de joie en Dieu mon Sauveur.

Prière finale

Invocation à saint Joseph

Joseph de Nazareth,
Qui as enseigné à notre Mère Thérèse de Jésus
La vie d'oraison comme une relation d'amitié avec Jésus et Marie...

Joseph de Nazareth,
Qui as toujours enseigné aux Carmes
À collaborer au plan de Dieu
À travers un dur et patient labeur ;
À attendre en silence l'accomplissement des promesses divines
Dans la confiance et une pauvreté joyeuse ;
Qui leur as enseigné par ton silence
À parcourir les obscurs chemins de la foi...

Joseph de Nazareth,
Enseigne-nous à vivre maintenant
Comme de fidèles serviteurs du Christ et de Marie,
Qui dans la vie quotidienne
Découvrent l'extraordinaire de la grâce.

Joseph de Nazareth,
Aide-nous à goûter la sagesse des simples
Et la confiance des pauvres,
Pour que notre fidélité à l'esprit thérésien
Soit visible plus par nos actes que par nos paroles.

Joseph de Nazareth,
Sois pour nous en ce temps d'exil
Et dans cette terre de ténèbres
Le protecteur tout spécial de notre Ordre. Amen.



Maison Générale OCD
Corso d'Italia, 38
ROME